



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation de la visite à domicile

Question écrite n° 41825

Texte de la question

Mme Sophie Beaudouin-Hubiere attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les moyens alloués à la visite à domicile en France et plus particulièrement sur l'indemnité de déplacement pour les visites de jour et l'intégration des médecins de SOS Médecins aux revalorisations consenties à la profession. En effet, l'indemnité de déplacement de dix euros pour les visites de jour n'a pas évolué depuis 15 ans ; cette dévalorisation de la visite conduit à un désengagement croissant des médecins généralistes de cette pratique, ce qui a ensuite pour conséquence d'accroître l'engorgement des urgences hospitalières et ce qui complique également le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Par ailleurs, avec l'avenant n° 9, l'assurance maladie a récemment exclu les médecins de SOS Médecins de la revalorisation de la visite à domicile, alors que ces derniers sont les principaux acteurs de la visite à domicile en France. Mme la députée appelle donc le ministre de la santé à revaloriser l'indemnité de déplacement à domicile pour les visites de jour ainsi qu'à intégrer les médecins de SOS Médecins dans la revalorisation de la visite à domicile. Elle lui demande ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Beaudouin-Hubiere](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41825

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7512

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)